de réciprocité ou de ressemblance. *Ex. :* Rouen est *entre* le Havre et Paris. Il est partagé *entre* la crainte et l'espérance. Les hommes doivent s'aider *entre* eux. Il fut trouvé *entre* les morts.

Parmi a un sens plus étendu que la préposition *entre*. Il signifie *au milieu de*, et ne s'emploie que devant un nom au pluriel ou devant un collectif. *Ex.:* il fut trouvé *parmi les blessés;* ou : *parmi la foule des blessés.*

§ **411.** On a déjà vu (§ 367) que la préposition *quant à* ne doit pas être confondue avec la conjonction *quand. Ex.:*

Quant à moi, je pars.	*Quand* je partirai.

§ **412.** *Voici*, comme les adverbes *ci, ici,* indique un objet rapproché, *voilà* indique un objet éloigné. Par suite, *voici* annonce ce qui va être dit, *voilà* rappelle ce qui vient de l'être. *Ex. :*

Voici ma maison.	*Voilà*, au bout de cette rue, la maison du médecin.
Voici ce que j'ai à vous répondre.	*Voilà* tout ce que j'ai à dire.

Remarque. *Voici* forme avec l'infinitif *venir* la locution *voici venir,* qui s'explique par l'étymologie de ce mot (*Voyez* § 152, Hist. III).

CHAPITRE IX.

SYNTAXE DE LA CONJONCTION

§ **413.** Au point de vue de la syntaxe, on distingue parmi les conjonctions :

1° Celles qui servent à lier de simples mots ou des propositions coordonnées (*car, en effet, donc, mais, cependant, néanmoins, or, et, ni, ou, soit, comme*) ;

2° Celles qui lient aux propositions principales les propositions subordonnées (*si, comme, comment, quand, pourquoi*), et surtout la conjonction *que* et celles qui en dérivent *lorsque, puisque, quoique, soit que*, etc.

Nous nous bornerons aux principales observations à faire sur les unes et sur les autres.

1° *Conjonctions servant à lier de simples mots et des propositions coordonnées.*

§ **414.** Lorsque deux compléments ou membres de phrase doivent contenir la préposition *sans*, ou l'idée négative qu'elle indique, on peut répéter cette préposition en unissant les deux compléments ou les deux membres de phrase par la conjonction *et;* on peut aussi n'exprimer *sans* que devant le premier complément et le premier membre de phrase, et mettre *ni* en tête des seconds. *Ex. :*

sans peine *et sans* travail ;	sans peine *ni* travail;
sans parler *et sans* penser;	sans parler *ni* penser.

§ **415.** Aux conjonctions servant à lier des propositions coordonnées on peut ajouter des adverbes qui font quelquefois office de conjonctions : *aussi, aussi bien, toujours, au reste, du moins*, etc. *Ex. :*

aussi ai-je pris la résolution de partir ;

au reste, aussi bien / *du moins, toujours* est-il que } la chose est discutable.

2° *Conjonctions servant à lier des propositions subordonnées.*

§ **416.** De toutes ces conjonctions, *que* est celle dont l'emploi est de beaucoup le plus étendu. Cette conjonction se construit, tantôt avec l'indicatif, tantôt avec le subjonctif (*Voyez* § 294-295) ; et elle se rencontre, soit isolée, soit unie à différentes parties du discours.

1° *Que* est souvent précédé d'un démonstratif (adjectif ou pronom), particulièrement des pronoms neutres *ce, ceci, cela. Ex.:* l'histoire a *cet* avantage *que*...; l'avantage de l'histoire, *c'est que*...; ils ont *cela* de commun *que*...

Joint au démonstratif *ce*, il forme les locutions conjonctives *en ce que, de ce que*, jusqu'*à ce que, parce que*, etc.

2° *Que* s'unit à diverses prépositions, soit immédiatement (*après que, avant que; dès que, depuis que; pour que; sans que; selon que*), soit par l'intermédiaire d'un substantif (*de sorte que, de peur que, afin que*).

3° *Que* s'unit au conjonctif neutre *quoi* pour former la conjonction *quoique*.

4° *Que* s'unit encore aux adverbes de quantité *tant, autant, si* (*tant que, autant que, si... que*), et aux adverbes de temps *lors* (pour *alors*) et *puis* (*lorsque, puisque*).

5° *Que* se met après les comparatifs (adjectifs ou adverbes) : meilleur, mieux *que;* moins *que*, etc.

§ **417.** Remarque I. Il ne faut pas confondre les conjonctions *parce que, quoique* avec les locutions *par ce que, quoi que. Ex.:*

Je dis cela, *parce que* je le sais. (Pour distinguer cette conjonction de la locution *par ce que*, on a joint en un seul mot *ce* à la préposition *par*.)	*Par ce que* je sais, je vois que j'ai beaucoup à apprendre.
Le fait est vrai, *quoique* peu vraisemblable.	*Quoi que* l'on puisse en croire, le fait est vrai.

§ **418.** Remarque II. *Lorsque* et *puisque* peuvent quelquefois s'écrire en deux mots, séparés par une conjonction ou par un adverbe. *Ex.: lors* même *que*...; *puis* donc que...

§ **419.** Remarque III. Divers emplois de la conjonction *que* sont à noter :

1° *Que* se met quelquefois au lieu de *pour que*, après un nom indiquant une cause, un motif. *Ex.:*

« Il n'y a pas de raison *qu'*une dignité tue celui qui en est revêtu. » (La Bruyère.)

2° *Que*, dans certaines locutions conjonctives, tient souvent lieu de *par qui, par lequel, auquel, duquel*, etc.

« Je regarde les choses du côté *qu'*on me les montre. » (Molière.)

« On a pu vous prendre par l'endroit seul *que* vous êtes prenable. » (Id.)

3° *Que* se met au lieu de *si ce n'est. Ex.:*

« Vous voyez des gens qui entrent sans saluer *que* légèrement. » (La Bruyère.)

Que vois-je autour de moi, *que* des amis vendus? (Racine.)

Rien n'est beau *que* le vrai. (Boileau.)

4° *Que* tient parfois lieu de *lorsque, depuis que, à moins que, sans que. Ex.* : il était à peine sorti, *que* la maison s'écroula; je parlais encore, *qu'*il était déjà parti; il y a plusieurs années *que* je ne l'ai vu. Il ne fait pas de voyage *qu'*il ne lui arrive quelque accident. Je ne partirai pas *que* tout ne soit prêt.

5° *Que* peut remplacer toutes les conjonctions qui en sont formées dans les membres de phrase où ces conjonctions devraient être répétées. *Ex.: lorsqu'*on regarde et *qu'*on voit...; *à moins qu'*on ne pense et *qu'*on ne dise...

*Puisqu'*on plaide et *qu'*on meurt, et *qu'*on devient malade. (La Fontaine.)

Que remplace de même, par analogie, *comme, quand, si. Ex.: comme* j'ai parlé et *que* vous avez entendu; *quand* j'ouvre les yeux et *que* je considère...; *si* vous dites une chose et *que* vous en pensiez une autre... On le voit, mis à la place de *si, que* est suivi du subjonctif.

6° *Que* s'emploie d'une manière explétive dans les exclamations et dans des phrases où l'on veut marquer quelque emphase. *Ex.* :

« Quel supplice *que* d'entendre déclamer pompeusement un froid discours ! » (LA BRUYÈRE.)

Esclaves *que* nous sommes
Et des rigueurs du sort et des discours des hommes !
(RACINE, *Iphigénie*.)

La cruelle *qu'*elle est se bouche les oreilles.
(MALHERBE.)

3° *Conjonctions employées dans des propositions principales ou indépendantes.*

§ **420.** Les conjonctions *si* et *que*, employées en général en tête des propositions subordonnées, se trouvent quelquefois dans des propositions principales ou indépendantes. On ne peut y voir des propositions subordonnées qu'en supposant quelque ellipse, ce qui n'est pas toujours nécessaire.

1° *Si* s'emploie ainsi dans les formules de souhait. *Ex.* :
Oh ! *si* je pouvais ! (Oh ! *que je serais heureux*, si je pouvais... !

REMARQUE. *Si* s'emploie aussi quelquefois dans les propositions coordonnées pour marquer la seconde partie d'une interrogation. *Ex.* :

Juste ciel ! me trompé-je encore à l'apparence,
Ou *si* je vois enfin mon unique espérance ?
(CORNEILLE, *le Cid*.)

2° *Que* s'emploie dans les propositions principales, pour indiquer un ordre, un souhait, une concession, une supposition, une exclamation. *Ex.* : *qu'*il parte. — *Que* ne vient-il? — *Que* Dieu veille sur vous ! — Eh bien ! *qu'*il vienne. — Il aurait tous les trésors du monde *qu'*il ne serait pas satisfait.

« *Que* Dieu retire sa main, le monde retombe dans le néant. » (BOSSUET.)

Mais *que* dorénavant on me blâme, on me loue...
J'en veux faire à ma tête. (LA FONTAINE.)

Moi ! *que* je lui prononce un arrêt si sévère !
(RACINE, *Britannicus*.)

Mais *que* ma cruauté succède à ma colère !
Non, seigneur, *que* les Grecs cherchent quelque autre proie.
(RACINE, *Iphigénie*.)

Quand on lit en tête d'un chapitre : « *Que* la vertu est le plus grand des biens, » on doit supposer l'ellipse de la proposition principale, par exemple : *il va être démontré*...

§ **421.** Il faut distinguer *si* conditionnel, qui exprime aussi le souhait (§ 420, 1°) et *si* dubitatif. *Ex.* : Cet enfant sera récompensé, *s'il travaille* (*si* conditionnel); je ne sais *s'il méritera* une récompense (*si* dubitatif).

On voit que, après le *si* conditionnel, le présent se met pour le futur, mais que le futur se maintient après le *si* dubitatif.

[GRAMMAIRE COMPARATIVE. — *Si* conditionnel répond au *si* des Latins ; *si* dubitatif, à *utrum* ou *an*.]